

BULLETTIN MUNICIPAL

JUIN 2014 NUMERO 11

Au fil du Canal...Roubia



*Comité de Rédaction : le Conseil Municipal, Liliane Mourgues, Evelyne Soria
Responsable de la publication : Gérard Bousieux*

SOMMAIRE

- Rétrospective municipale p3
- Les moments forts p4 à p12
- Les travaux p13 à p17
- Annonces légales p18 et p
- Les croix des chemins p19 à p21
- Le 8 mai p22
- Rétrospective vie du village p23 à p29
- Les orchidées sauvages p30
- Actualités p31 à p33
- Des recettes de saison p 34 à 35

Le mot du Maire

Pour ce numéro 1 de cette année 2014, je voudrais remercier au nom du Conseil Municipal les Roubianaises et Roubianais de nous avoir renouvelé votre confiance lors de l'élection municipale de 2014, avec une nouvelle équipe jeune et dynamique, je suis confiant en l'avenir.

Comme vous l'avez constaté le visage de Roubia a changé avec un centre ville rénové, rues, place et entretien de tous les bâtiments communaux, nous sommes déjà engagés pour continuer dans cette voie et sous peu, après le parking de la mairie, c'est le parking de l'école qui sera aménagé, suivra la rénovation de la rue des Fossés et de la rue des Vignerons.

Nous savons qu'il reste beaucoup à faire et nous allons restaurer, avec subvention, la vieille station d'épuration en attendant que les subventions nous permettent de créer la nouvelle (écologique), je précise que « cette restauration nous est imposée ».

Travail important pour l'équipe qui s'occupe du SIVOS, mise en place des rythmes scolaires, et projet d'accueil pour une structure petite enfance.

Enfin, l'équipe jeune du Conseil Municipal, aidée de quelques anciens, a magnifiquement organisé la Fête de la Musique, dans une ambiance formidable, je pense que dans l'avenir ils vont nous réserver quelques surprises.

En conclusion, nous nous attelons à notre nouveau programme avec enthousiasme, afin qu'au cours de notre mandature, nous soyons en mesure de recevoir de nouveaux arrivants, ce qui est prévisible avec l'extension de la zone économique du Lézignanais et la construction d'un nouveau collège et d'un lycée.

Sur ce, bonnes vacances à tous.

Le Maire

Gérard Bousieux



Rétrospective municipale

Août 2013/Juin 2014

Au fil des Conseils Municipaux

- **6 novembre 2013** : études pour la nouvelle station d'épuration, choix des entreprises pour le forage des Rochers, la réfection du toit du salon de coiffure, le changement de la porte de la Mairie, les travaux à l'école : le changement du volet roulant d'une classe, le déplacement du disjoncteur, des travaux d'étanchéité du toit ; l'illumination de la place du cadran solaire
- **22 novembre 2013** : dédommagement des propriétaires des terrains traversés par la nouvelle conduite d'eau des rochers, changement d'une pompe de relèvement, application de l'arrêté préfectoral interdisant de brûler les déchets verts à la déchetterie municipale
- **12 mars 2014** : vote du compte administratif et du compte de gestion
- **28 mars 2014** : élection du Maire et des 3 adjoints
- **9 avril 2014** : mise en place des commissions et des représentants de la commune aux différents organismes dont la commune fait partie ; maintien du taux d'imposition actuel ; augmentation du prix de l'eau de 1.30€ à 1.40€
- **28 avril 2014** : vote du budget primitif 2014
Les opérations d'équipement prévues :
 - sur le budget principal (M14) :
 - le goudronnage de la cour des associations (réalisé à compter du 26/05)
 - l'aménagement du parking face à l'école
 - la poursuite de l'entretien de l'école
 - la poursuite de l'amélioration de l'éclairage public
 - la poursuite de l'aménagement de la place du cadran solaire dans sa partie supérieure
 - la poursuite de la réfection des rues du village
 - l'entretien de la déchetterie
 - l'entretien des chemins communaux
 - l'entretien de la forêt communale
 - l'amélioration de la signalisation routière
 - sur le budget de l'eau (M49) :
 - la réhabilitation de la station d'épuration dans l'attente de la mise en place de la nouvelle station d'épuration écologique
 - finalisation du raccordement du forage des Rochers
- **16 juin 2014** : agrandissement de la scène, poursuite des travaux dans les rues du village et goudronnage du parking de la cour des associations et en face de l'école, projet de création d'un appartement à l'ancienne poste, devis demandé pour la fermeture du préau de l'école, projet d'installation d'un feu tricolore devant l'école
- **20 juin 2014** : élection du délégué aux élections sénatoriales ; Gérard Bousieux sera le délégué de la commune qui élira le prochain sénateur aux élections du 28 septembre 2014

LES MOMENTS FORTS



2^e semestre 2013



Cinéma au village le 9 août dans cadre de l'opération « Culture pour tous » proposée par la CCRLCM en partenariat avec Ciném'Aude



Le concert des Saints Sax à l'Eglise Sainte Eulalie le 16 août

**Le passage du Tour
de l'Aude handisport
à Roubia le 20
septembre**



**L'inauguration de
la Place du
Cadran solaire le
20 septembre**





La cérémonie du
11 novembre



Le repas des aînés
le 6 décembre



**L'inauguration de
la Croix du
Chemin
d'Olonzac**



**Noël à la Bibliothèque et sur la place
Crèche dans l'Eglise
Les vœux aux employés municipaux**





2014

La cérémonie des
vœux à la
population du 10
janvier





Un hommage est rendu à Denis Grotti pour son engagement dans sa fonction de 1^{er} adjoint qu'il ne souhaite pas renouveler pour un nouveau mandat

La galette des rois à la bibliothèque le 25 janvier



Les élections municipales : élection du Maire et des Adjointes le 28 mars 2014





Les élus municipaux :

- Gérard Boussieux Maire
- Mathias Briechle
- Nathalie Escamez 3^e adjointe
- Thomas Espart
- Karim Idjellidaine
- Geneviève Lopez 1^{ère} adjointe
- Guy Pennavayre 2^e adjoint
- Cécile Peyrard
- Fabienne Teixeira Lopes
- Claude Venturoso
- Françoise Vigée

Gérard Boussieux est réélu Maire, Geneviève Lopez est élue 1^{ère} adjointe, Guy Pennavayre est réélu 2^e adjoint, Nathalie Escamez est élue 3^e adjointe

Les délégués de la commune aux différentes instances :

- ❖ **Communauté de communes (CCRLCM) et Commission d'évaluation des charges transférées** : Gérard Boussieux ou Guy Pennavayre
- ❖ **SIVOS/Regroupement scolaire Roubia/Argens/Paraza** : Gérard Boussieux, Geneviève Lopez, Fabienne Teixeira Lopes, ou Karim Idjellidaine, Françoise Vigée, Mathias Briechle
Suite à l'élection qui est intervenue le 24/04/2014, Geneviève Lopez assurera la présidence tournante du SIVOS. Emile Delpy, Maire de Paraza est élu 1^{er} Vice Président ; René Lazes, Maire d'Argens est élu 2^e Vice Président ; Gérard Boussieux, Maire de Roubia est élu 3^e Vice Président.
- ❖ **Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR)** : Françoise Vigée ou Claude Venturoso
- ❖ **Le correspondant défense** : Claude Venturoso

Les commissions municipales

- ❖ **La commission d'aide sociale** : Geneviève Lopez ou Fabienne Teixeira Lopes
- ❖ **La commission appel d'offres/adjudication** : Guy Pennavayre, Claude Venturoso, Mathias Briechle, Geneviève Lopez, Thomas Espart, Fabienne Teixeira Lopes
- ❖ **La commission association/sport/culture** : Nathalie Escamez, Cécile Peyrard, Thomas Espart, Françoise Vigée, Claude Venturoso

- ❖ **La commission communication** : Geneviève Lopez, Fabienne Teixeira Lopes, Claude Venturoso, Thomas Espart, Cécile Peyrard
- ❖ **La commission économie/tourisme/viticulture** : Cécile Peyrard, Nathalie Escamez, Thomas Espart, Karim Idjellidaine
- ❖ **La commission finances** : Thomas Espart, Françoise Vigée, Geneviève Lopez, Claude Venturoso
- ❖ **La commission travaux** : Mathias Briechle, Guy Pennavayre, Claude Venturoso, Karim Idjellidaine
- ❖ **La commission urbanisme/cadre de vie/environnement** : Françoise Vigée, Cécile Peyrard, Karim Idjellidaine, Claude Venturoso, Guy Pennavayre, Geneviève Lopez

*le Maire est membre de droit de toutes les commissions

*le nom souligné désigne le responsable de la commission



Les résultats des élections
européennes du 25 mai
2014 à Roubia

De nombreux panneaux électoraux sans affichage

Sur 362 inscrits, 203 électeurs se sont déplacés et 195 suffrages ont été comptabilisés soit 53.86% de participation :

49 voix LISTE BLEU MARINE Front National/ Louis ALLIOT 25.03%
48 voix CHOISIR NOTRE EUROPE Parti Socialiste/PRG/PSE Virginie ROZIERE/Eric ANDRIEU 24.62%
34 voix POUR LA FRANCE AGIR EN EUROPE UMP Michèle ALLIOT-MARIE 17.44%
21 voix PLACE AU PEUPLE Front de Gauche/ Jean-Luc MELENCHON 10.77%
15 voix EUROPE ECOLOGIE LES VERTS/ José BOVE 7.69%
10 voix DEBOUT LA France Liste gaulliste Nicolas DUPONT-AIGNAN/ Pascal LESELLIER 5.13%
9 voix LES EUROPEENS/UDI/MODEM/F.BAYROU/JL BORLOO/ R ROCHEFORT 4.62%
5 voix NOUVELLE DONNE/J.BOUSSION 2.56%
1 voix NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE
1 voix EUROPE CITOYENNE
1 voix NOUS CITOYENS
1 voix FORCE VIE

LES TRAVAUX

Été 2013 : Réfection de la rue des Alizés



Les travaux sont réalisés en collaboration avec la
Communauté de Communes de la Région
Lézignanaise Corbières Minervois



La réalisation du budget communal 2013

Le budget principal : le résultat cumulé

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	399 967.73 €	635 700.30 €
Section d'investissement	57 140.58 €	70 685.11 €
TOTAL CUMULE	457 108.31 €	706 385.41 €

Le budget Eau/assainissement : le résultat cumulé

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXPLOITATION
Section exploitation	39 450.20 €	120 452.70 €	81 002.50 €
Section investissement	90 349.63 €	284 317.03 €	193 967.50 €
Total cumulé	129 799.73 €	404 769.73 €	274 970.00 €

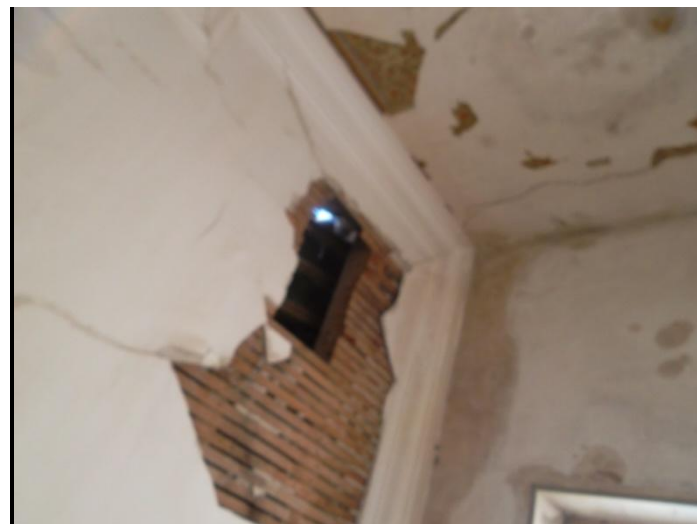


Canal du Midi :

Suite à l'initiative de Christian Lapalu, Maire de Ventenac, les élus de Roubia, Paraza et Argens se sont rendus à l'Hôtel de Région de Montpellier pour obtenir un soutien à leur demande de suspension de l'abattage des arbres sains du bord du canal. Christian Bourquin, Président de la Région Languedoc-Roussillon, a indiqué « *La région va peser, travailler, et représenter les communes pour lutter contre les abattages et améliorer la replantation sur les berges déjà touchées* ». Le Conseil Général devrait lui aussi apporter son soutien à ces démarches.

La mise en place d'un schéma d'aménagement et de développement du canal, visant à sa valorisation patrimoniale, touristique et économique est en cours de mise en œuvre. Parallèlement, un projet de classement UNESCO au titre des sites des abords du canal et de ses rigoles, fait l'objet d'une concertation ; ce projet sera soumis à enquête publique et approbation des Conseils Municipaux à l'automne 2014.

Réfection des toits de la Mairie et du salon de coiffure



Le toit de la Mairie était en très mauvais état et a provoqué des dégâts au niveau des plafonds du 2^e étage



UN NOUVEL ARTISAN A ROUBIA

LOPEZ ELEC

Electricité, climatisation, alarme

lopezelec11@gmail.com

Lopez Benoît 4 impasse du Fournil

11200 Roubia

06-27-00-34-23

DES CHAMBRES D'HOTE DE LUXE A LOUER A ROUBIA

MAISON ROUBIA

3 avenue de l'Hôtel de Ville

11200 Roubia

06-45-78-53-82

www.maisonroubia.com

stay@maisonroubia.com

La nouvelle conduite d'eau potable des Rochers



Le parking de la cour des Associations



L'amélioration de la signalisation

L'entretien du fleuve Aude : les propriétaires en bordure du fleuve Aude doivent être sensibilisés au fait qu'une rivière non totalement dégagée met en péril les biens et les personnes et une pleine coopération leur est demandée dans la campagne d'entretien et de débâcle menée par la DDTM dans sa partie domaniale. Les arbres couchés sont la propriété de la personne possédant la parcelle où ils ont poussé. L'Etat se trouve en droit d'exiger leur enlèvement pour supprimer les risques occasionnés. Il est donc plus intéressant pour les riverains de permettre l'intervention des entreprises pour évacuer les amblâcles. *COMMUNIQUE DE LA DDTMDU 27/5/2014*

Au fil du Canal...Roubia

L'installation du défibrillateur Cour des associations

Thomas Espart fera une présentation de son utilisation le 20 juillet 2014 à 19h Cour des Associations



Travail préparatoire à la construction du parking en face de l'école mené par les employés communaux

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE



Chaque année des nouveautés littéraires sont proposées aux lecteurs dans des genres très variés



Les élèves de l'école de Roubia viennent tous les vendredis après midi emprunter des livres

Au fil du Canal...Roubia



Vous pouvez déposer vos bouchons dans l'urne prévue à cet effet à la mairie dans le cadre de l'opération « Bouchons d'amour »

Quelques annonces légales

Interdiction du brûlage des déchets verts

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, en application du Grenelle de l'environnement du 3/08/2009, une circulaire du Ministère de l'Ecologie du 18/11/2011 rappelle l'interdiction du brûlage des déchets verts et des déchets ménagers dans les zones urbaines, ainsi que péri-urbaines. Les infractions peuvent entraîner des peines d'amende. La pratique du brûlage peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Elle nuit à la santé car elle est source d'émissions importantes de substances polluantes ; elle produit des particules imbrûlées véhiculant des composés cancérigènes. Les solutions préconisées sont la valorisation sur place : compostage ou paillage, ou l'apport en déchetterie.

Débroussaillage obligatoire

Le débroussaillage est obligatoire pour toute installation située à moins de 50 m d'un espace naturel combustible (bois, landes, friches, garrigues) pour éviter les incendies. Tout propriétaire est concerné. En cas de non respect de la réglementation, les contrevenants sont passibles de poursuites. (Arrêté préfectoral du 3/6/2014)

Moustique-tigre : le retour,

Le niveau 1 du plan départemental de lutte, élaboré sous l'autorité du préfet, est de nouveau activé dans l'Aude. Ce moustique peut transporter les virus de la dengue et du chikungunya.

Quelques gestes simples permettent de lutte contre sa prolifération. L'objectif est d'éliminer ses lieux de vie, ses lieux de ponte et là où ses larves se développent.

Pour éliminer les larves de moustiques, il faut :

- éliminer les endroits où l'eau peut stagner
- changer l'eau des plantes ou supprimer les soucoupes des pots de fleur
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées, nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux
- couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins)
- couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau

Pour limiter les lieux de repos des moustiques adultes, il faut :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage), entretenir le jardin.

Les séniors peuvent bénéficier d'une aide pour leur mutuelle : l'aide pour la complémentaire santé

Le plafond de ressource pour l'attribution s'élève à 11600€ pour une personne seule et 17401€ pour une couple. Pour savoir si vous pouvez y prétendre, consultez le site de l'Assurance Maladie : ameli.fr, rubrique « simulateur de droits ». L'ACS donne droit à une déduction sur le montant de la cotisation versée à l'organisme de protection complémentaire (jusqu'à 500€ pour un assuré, 1000€ pour un couple).

LES CROIX DES CHEMINS



Ce sont des croix qui datent de ces temps moyenâgeux et féodaux et qui étaient destinées à christianiser un lieu.

De formes, de tailles et de matières variées, elles sont en bois, en granit, en fer forgé ou en ciment. Elles agrémentent les carrefours, les routes de campagne aussi bien que les chemins. Vous en avez sûrement rencontré.

Pour la plupart ce sont des croix religieuses qui symbolisaient la présence de dieu, la possession du sol et marquaient parfois les limites du village, de la paroisse ou du diocèse.

Elles servaient également pour les processions et notamment aux rogations. Les rogations étaient des fêtes liturgiques au cours desquelles, curé en tête, les paroissiens traversaient le terroir, s'arrêtant aux croix, pour bénir champs et cultures afin de garantir la prospérité villageoise en protégeant les cultures des forces obscures.

Ici, à Roubia, on en compte 4 :

La croix dite de Saint Roch, placée sur les hauteurs du village qui surplombent le cimetière, est une croix de rogation. Il y a peu encore, tous les 16 Août, une procession " montait " à St Roch pour implorer les cieux de protéger les vignes de la grêle et du mildiou et invoquer la pluie pour rendre les vendanges abondantes.



Les 3 autres correspondent vraisemblablement aux anciennes pénétrantes au village qui les reliaient aux voies romaines et en particulier à la voie Dixiane. Rien n'est*

moins sûr mais tout le laisse à penser.

** La voie dixiane à fait l'objet d'un précédent article*

Aucune inscription, aucune date, qui permettraient de situer l'époque ou l'année de leur installation, ne figurent sur ces croix, mais les recherches continuent.

*Par exemple **la croix de pierre de l'Avenue de l'Hôtel de Ville**, quelle était sa signification ? Religieuse certainement. Peut-être marquait-elle la limite du bourg ? Était-ce une croix de rogations ?*

Cette croix était-elle à sa place actuelle ou a-t-elle été déplacée ?

Elle est aujourd'hui accolée à un grand bâtiment agricole maintenant désaffecté, ce bâtiment a-t-il été construit jusqu'à la limite de la croix ou a-t-on accolé la croix au bâtiment ?

Autant de questions qui restent sans réponses.



Mêmes interrogations pour la croix de la Manse



La croix que voici est une rescapée.



*Elle était placée "chemin d'Olonzac" à la limite des habitations.
Le dit chemin est une ancienne bretelle romaine qui reliait la voie Dixiane à Bassanel, via le Tourril et la Serre Méjane, laquelle permettait aussi d'accéder à la villa romaine de Font Santo.*

*Elle devait donc marquer elle aussi une ancienne pénétrante.
Mais un jour elle fut détruite malencontreusement.*

Des amoureux du patrimoine en ont recueilli les morceaux et par la bonté d'un ferronnier l'ont faite reconstituer.

Scellée sur une stèle de pierre récupérée à l'ancien jardin public, elle a été replacée à quelque distance de son endroit initial sur le domaine public.

L'inauguration de son nouvel emplacement a eu lieu le 15 décembre 2013 en présence des autorités civiles et religieuses.

Guy PENNAVAYRE

La commémoration du 8 mai 1945



Extrait du message de M. Kader ARIF, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense :

« 70 ans après, nous pensons aussi à tous ceux que les champs de bataille et la répression menée par l'Occupant n'ont pas emportés, à tous ceux qui sont revenus des camps de concentration et d'extermination nous conter l'horreur. Se souvenir est un devoir et une nécessité. C'est pourquoi les anciens combattants et les anciens résistants seront mis à l'honneur. Ils témoignent du passé. Ils donnent un sens à notre présent. Ils éclairent notre avenir ».

D'autres travaux



Changement de la porte de la Mairie



Réfection de la chaussée rue des Vignerons et des Fossés

Rétrospective vie du village fin 2013/juin 2014

- A partir du mois de novembre 2013, le Tourril a organisé, en collaboration avec le Palais des Vins de Narbonne, un **stage de taille et de conduite de tracteur**. Cette formation a été financée par Pôle Emploi.
- Un **alevinage en petits poissons** a été réalisé dans le Canal du Midi courant novembre pour permettre le repeuplement et, par la suite, régaler les pêcheurs.
- L'entente « Olonzac/Roubia », pour **la chasse aux sangliers**, a effectué des chasses tout au long de la saison. A la fin de celle ci, le bilan fait état de 19 bêtes tuées... et de plusieurs petits bons repas préparés par Marcou, le cuistot officiel !



- **La belote** a démarré sa saison au mois de septembre et ce, jusqu'au mois de mai, un vendredi sur deux.
Une vingtaine d'adhérents se disputent, chaque quinzaine, des parties acharnées.
Au mois de décembre, une trêve est décidée et les beloteurs ont partagé un repas de fin d'année. La reprise a eu lieu le 11 janvier 2014.
L'assemblée Générale a eu lieu le 24 janvier avec une présentation des comptes et le bilan de l'année.



- Quelques amoureux des cartes ont décidé de relancer les **concours de tarot**. Ils ont lieu en alternance avec la belote.



L'équipe des Roubianais participant au concours de **pétanque** de la Fédération Générations Mouvement des Aînés Ruraux le 7 mai à Canet. Ils se sont qualifiés pour le championnat départemental qui a eu lieu le 25 juin à Alzonne.

- Après une saison de boules très active, le club de pétanque a organisé, le 1er janvier 2014 une après-midi récréative qui a attiré les foules. Véritable succès !
- Un concours en tête à tête a eu lieu



- **Les Cigalous** sont très actifs. Tous les jeudis après-midi, ils se retrouvent pour diverses activités. Des lotos, des parties de rumikub ou de triominos... On ne s'ennuie pas.



Le 15 février, un goûter spectacle de magie a été organisé à Homps.
 Courant février, l'Assemblée Générale a été faite avec un bilan positif de l'année et la traditionnelle galette des Rois.



Ensuite, au mois de mars, une sortie « Luis Mariano » à Béziers a été organisée.
 Le 24 avril, le club a proposé une visite des îles de Mèdes en bateau.
 Un atelier de cuisine mensuel, avec recettes traditionnelles, exotiques ou autres, s'est mis en place au mois de mars. Les participants préparent puis goûtent leurs créations.



Au fil du Canal...Roubia

L'association Noël au village a organisé son après midi détente pour les petits roubianais le 24 décembre. A 15h30, un goûter leur a été servi puis ont suivi différentes animations (jeux en bois, manège...). Pendant ce temps le célèbre homme à la barbe blanche se préparait puis leur a rendu visite pour une distribution de friandises.

L'assemblée générale, le 13 février 2014 a fixé la date du vide-grenier au 27 juillet.



Le vendredi 20 décembre 2013, **les écoles ont fêté Noël** à la salle polyvalente de Paraza. Après quelques chansons, le Père Noël leur a rendu visite et a remis à chacun un joli livre.



Le carnaval a été organisé le 21 mars. Les enfants ont défilé dans les rues du village avant de se retrouver pour un goûter bien mérité.



L'année du volley est bercée par des victoires et des défaites de ses nombreuses équipes.

Une équipe de minimes filles en 6x6 voit le jour.

Le Père Noël est aussi passé par là et n'a pas oublié les petits volleyeurs.

Ensuite, début février, les sportifs ont partagé la galette des Rois.

Des tournois à thèmes ont été organisés pour Halloween en novembre, tournois de la chandeleur en février et celui de mardi gras au mois de mars.

A son habitude, le tournoi Salette a été disputé et quelques gourmands ont eu droit aux crêpes préparées par Julie et Joëlle...

Le samedi 7 juin une matinée fête des babys a été organisée.

La fête du volley, qui clôture comme chaque année la saison a eu lieu le 14 juin et une après midi découverte a été organisée à Lézignan le 28 juin.





La chorale « le Triolet » répète tous les lundis soir.



Venez rejoindre la chorale, elle recherche de nouveaux choristes pour la prochaine saison

Le jeudi 29 mai, un spectacle itinérant de **Guignol** a fait un arrêt à la salle du théâtre.



De nombreux spectateurs sont venus applaudir les aventures de celui-ci et de l'ogre Shrek.

La désormais traditionnelle journée pétanque/belote du 31 mai 2014



ORCHIDEES SAUVAGES



Cephalanthera longifolia



Ophrys arachnitiformis



Ophrys aegirtica



Orchis pourpre

Ophrys lutea
 Floraison de mars à mai
 Aime la pleine lumière
 Pousse sur les pelouses, les friches, les broussailles, les bois clairs
 Est très présente dans les alentours de Roubia



Il est rappelé qu'il est interdit de les cueillir.



Orchis pyramidal

On connaît surtout les espèces tropicales, cultivées sous nos climats comme plantes d'intérieur. Mais saviez-vous que la flore française compte environ 160 espèces d'orchidées locales, certaines très répandues, d'autres au contraire plus rares et menacées de disparition ?
 Au cours de vos ballades vous en découvrirez plusieurs variétés autour de Roubia.

La remise des dictionnaires aux élèves rentrant en 6eme



Pour Roubia : Thais Bolano, Eric Molina, Ambrésia Rodriguez, Cylia Senez, Lucie Teixeira, Alexandre Vigee

La fête de la Musique



La chorale le Triolet et l'Harmonie d'Ouveillan à l'honneur lors de la fête de la Musique

La fête de la musique est organisée par les associations du village avec le concours de la Municipalité



La fête de la pêche



La fête de la pêche a ravi les enfants : après avoir récompensé tous les enfants, le président de l'association de pêche, Jean-Luc Ferrer, a rappelé que la carte de pêche est obligatoire quel que soit l'âge de l'enfant

Annonces légales suite...



**■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans
à compter du 1^{er} janvier 2014**

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

Des recettes pour l'été

ROULADE DE COURGETTES

Ingrédients :

25 g de beurre
500g de courgettes râpées
4 œufs
1 c à café de persil
2 c à soupe de parmesan

Garniture :

2 c à soupe d'huile
1 oignon haché
175 g champignons de Paris émincés
1 c à soupe de farine
12 cl de lait



Préparation :

Faire fondre le beurre dans une casserole et ajoutez les courgettes et tournez 7-8 minutes.

Mélangez les dans une jatte avec les jaunes d'œufs, le persil, salez, poivrez.

Battez les blancs d'œufs en neige très ferme. Incorporez-les avec les courgettes

versez le mélange dans une plaque à gâteaux de 30x20 garnie de papier sulfurisé beurré et faites cuire 10 à 15 minutes au four th 200 °

Pendant ce temps, faites chauffer l'huile dans une casserole, ajoutez et faites revenir l'oignon. Ajoutez les champignons et laissez revenir 3 minutes. Ajoutez la farine, puis incorporez le lait. Salez, poivrez et laissez frémir 3 minutes.

Saupoudrez une feuille de papier sulfurisé de parmesan. Démoulez dessus le roulé.

Découpez le papier de cuisson. Répartissez la garniture, roulez le gâteau et servez aussitôt.

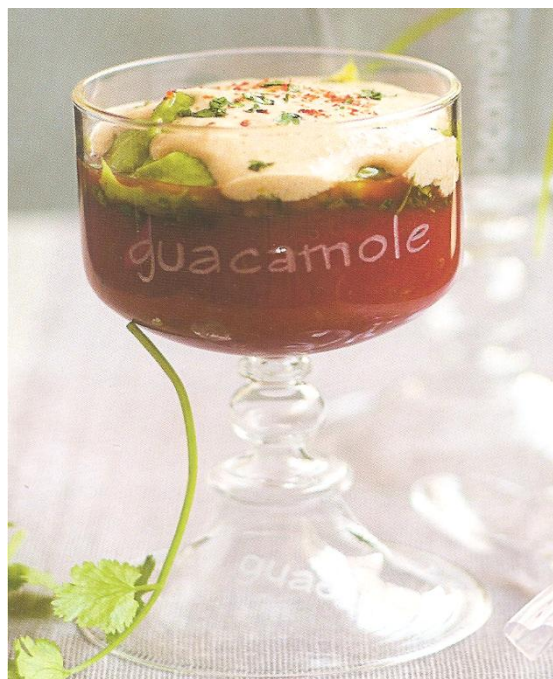
VERRINE DE GUACAMOLE AU CITRON VERT ET MOUSSE DE TABASCO

Ingrédients pour 4 personnes :

4 tomates pelées au naturel
4 avocats justes mûrs
1 gousse d'ail
2 citrons verts
1 yaourt à la grecque
10 cl de crème fraîche
Quelques gouttes de tabasco
1 bouquet de coriandre

Préparation :

- Egouttez soigneusement les tomates et coupez-les en petits dés. Répartissez les dans les verrines. Ajoutez par-dessus une couche de coriandre ciselée.
- Ouvrez les avocats, récupérez toute la pulpe et passez-là rapidement au mixer en ajoutant l'ail pelé et haché, ainsi que le jus des citrons verts et le yaourt.
- Répartissez cette préparation dans les verrines. Fouettez vivement la crème fleurette très froide dans le tabasco et ajoutez là-dessus.





MAIRIE

16 AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE 11200 ROUBIA 04/68/43/22/77 Fax
04.68.43.34.54

Courriel : mairie.roubia@wanadoo.fr

Site internet : www.roubia.fr

Ouverture tous les jours de 13h30 à 16h

AGENCE POSTALE (dans les locaux de la Mairie) 04/68/91/18/58

Courriel : agencepostaleroubia@orange.fr

Ouverture tous les jours de 13h30 à 16h30

DECHETTERIE

Ouverture lundi/mercredi/vendredi de 13h30 à 17h30,

jeudi de 10h à 12h et samedi de 8h à 12h

BIBLIOTHEQUE (derrière la mairie) 04/68/91/80/13

Ouverture le mercredi de 16h à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h30

ECOLE : 04/68/43/26/06

RESTAURANT SCOLAIRE : 04/68/75/16/35

ETAT CIVIL

NAISSANCES

BOURDIOL Charly le 17/12/2013

MONNERET Louane et Lana le
29/01/2014

BODART Juliette le 13/03/2014

SEMENOU Kylian le 01/05/2014

DECES

PARKER George le 22/02/201

DELGRANGE Pierre le 21/03/2014

GUIRAUD Gaston le 23/05/2014

Ont également disparu :

MIALHES Jeanne en février 2014 et

RIVIER Jacqueline en octobre 2013

Les séances du Conseil Municipal sont ouvertes à tous, sachant que le public ne peut prendre la parole. Les dates et horaires des séances sont affichés sur le panneau extérieur de la Mairie.

1 verre = 2 heures d'attente

Temps moyen d'élimination de l'alcool dans le sang pour revenir au taux 0 après consommation d'un verre. En cas de doute, je me contrôle avec un éthylotest.

C'est quoi 1 verre ? Un verre d'alcool standard, c'est :

1/2 de bière 25° 25 cl	coupe de champagne 12° 10 cl	ballon de vin 12° 10 cl	verre d'apéritif 40° 7 cl	verre de whisky 40° 2,5 cl	verre d'apéritif 40° 2,5 cl

Attention : chaque verre consommé fait en moyenne monter le taux d'alcool de 0,25 g/l de sang. Le taux maximum légal d'alcool au volant est 0,5 g d'alcool par litre de sang. Les doses servies chez soi sont souvent plus importantes.

Quand j'ai bu, je risque :

L'accident grave ou mortel

- 1 verre = risque x 2
- 6 verres = risque x 25

En cas d'accident avec un taux d'alcool supérieur au taux légal :

- L'amende, la confiscation du véhicule, la perte de mon permis, la prison...
- La non prise en charge par mon assurance (indemnité aux victimes, dégâts matériels)

« QUAND JE TIENS À QUELQU'UN, JE LE RETIENS »

Sur les routes du Languedoc-Roussillon :
2 fois plus de tués avec alcool
comparé à la moyenne nationale.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Le bulletin municipal évolue et tient à répondre le plus possible à vos attentes : venez rejoindre le comité de rédaction, faites nous part de vos suggestions ou propositions d'articles. Le site Internet de la Mairie va lui aussi évoluer pour être plus réactif et interactif. A suivre...

